Lunel 65%

Communiqué de Presse du 23.03.2023

→ Fermeture



Après avoir reçu les 2 rapports d'expertise sur l'état des installations de la piscine municipale Aqualuna, la Ville de Lunel est contrainte de fermer définitivement l'établissement à partir de ce vendredi 24 mars.

On le pressentait mais c'est aujourd'hui confirmé : la piscine Aqualuna a largement atteint ses limites d'exploitation. La sécurité des usagers et des personnels du site étant engagée, la Ville de Lunel a décidé de fermer définitivement la structure à compter du vendredi 24 mars. En effet, le rapport d'expertise commandité par la Ville sur l'état des installations de la piscine indique dans ses conclusions que "en l'état, la sécurité des usagers est compromise" et préconise "dès à présent de ne plus poursuivre l'exploitation du bâtiment". La Ville qui avait commandé un deuxième rapport pour confirmer les avis d'expertises s'est vue confirmes les analyses : les altérations constatées proviennent notamment de l'usure naturelle de la structure. Pour rappel, la piscine Aqualuna a été inaugurée en 1989, soit plus de 34 ans d'existence et d'exploitation!

Depuis plusieurs semaines, ce scenario était envisagé par les services de la Ville qui travaillent en lien avec les associations sportives dans l'objectif de trouver des créneaux et des lignes d'eau sur d'autres sites pour permettre la poursuite de leurs activités. Des contacts ont été pris avec les présidents des intercommunalités voisines ainsi que les agglomérations (Métropole de Montpellier; Pays de l'Or...) pour l'utilisation de leurs bassins selon des modalités en cours de définition. C'est un travail nécessaire et qui prend du temps. Les piscines du territoire accueillent elles-aussi des clubs, des associations, des scolaires et du public. En comptant sur la solidarité et la volonté de ces structures de nous aider, la réponse ne viendra malheureusement pas à court terme : c'est toute une organisation qu'il faut mettre en place. La Ville de Lunel a d'ailleurs prévu de rencontrer à nouveau les représentants des associations concernées la semaine prochaine.

Au delà des associations et clubs sportifs résidents de la piscine, il y a le public et les scolaires auquel il faut également penser. La Ville de Lunel réfléchit aux solutions qu'elle pourrait apporter dans les semaines ou les mois à venir pour permettre aux écoliers, aux collégiens et aux lycéens de poursuivre les enseignements des programmes scolaires. Le facteur temps est également incompressible dans ce domaine et c'est plutôt pour l'horizon de la rentrée prochaine que la Ville espère pouvoir mettre en place un nouveau cycle d'apprentissage.

Pour les usagers de la piscine Aqualuna, des solutions de remboursement vont être mis en place concernant les abonnements aux activités.

Enfin, concernant les agents municipaux qui travaillaient sur le site, ils ont été informés de la situation. La direction générale en lien avec le service des sports travaillent à leur réaffectation dans d'autres services municipaux.

